

posent d'un groupe de combat motorisé et d'un groupe aérien de trois escadrilles d'avions *CF-104* et sont destinées à servir en cas de guerre non atomique. Bien que ces forces armées soient relativement restreintes, elles ont acquis, à juste titre, une excellente réputation en Europe pour leur haut degré de compétence. Le Canada a aussi convenu de fournir un bataillon et deux escadrilles d'avions *CF-5* qui, stationnés au Canada, doivent assurer la défense du flanc septentrional de l'Alliance. Enfin, le Canada apporte aussi une contribution importante aux forces navales du commandement de l'OTAN chargé de la défense de l'Atlantique Nord.

### **Contribution de l'OTAN à la détente**

La force et la solidarité de l'OTAN ont joué un rôle important en ce qui a trait non seulement au maintien de la paix en Europe, mais aussi aux progrès réalisés jusqu'à maintenant dans la solution des problèmes d'ordre politique entre l'Est et l'Ouest. La participation du Canada à l'Alliance l'autorise à prendre une part active à la formulation, dans le cadre de l'OTAN, de la position de l'Ouest sur ces questions. De plus, en sa qualité de membre de l'OTAN le Canada peut participer aux négociations avec les pays de l'Est, comme il le fait actuellement sur deux fronts différents mais apparentés; ces négociations ont fait entrer dans une nouvelle phase les tentatives faites pour réduire la tension et accroître la sécurité en Europe. Un certain nombre de questions intéressant le Canada sont mises en cause à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, notamment celles qui ont trait aux efforts de l'Ouest pour accroître la liberté de mouvement des individus entre les États participants. Dans le cadre des entretiens de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, le Canada appuie efficacement les efforts de l'Ouest en vue de réduire l'affrontement des forces en Europe centrale.

### **Autres activités de l'OTAN**

Au cours des ans, l'OTAN a mis de l'avant toute une série de programmes de nature à stimuler la collaboration de ses membres dans différents secteurs d'intérêt commun.

Par exemple, des efforts constants se font dans le but de tirer parti des possibilités de coopération qui existent entre les pays alliés